



Bertrand FOLLEA

Paysagiste urbaniste

Paysagiste conseil de l'Etat

Responsable de la Chaire Paysage et Energie (ENSP Versailles)

MINISTÈRE DE LA TRANSITION ÉNERGETIQUE ET SOLIDAIRE (MTES) /
DGALN - DGER

TRANSITION ÉNERGETIQUE ET PATRIMOINE PAYSAGER

Rencontre des Inspecteurs des Sites

Auditorium Séquoia, le 6 février 2019

Point du vue conclusif

LE PAYSAGE ET LA TRANSITION ÉNERGETIQUE :

CHANGER NOS FAÇONS DE VIVRE,

CHANGER NOS FAÇONS DE VOIR,

CHANGER NOS FAÇONS DE FAIRE

LE PAYSAGE AU DEFI DE LA TRANSITION ÉNERGETIQUE

La réponse énergétique au dérèglement climatique tient en trois mots d'ordre : sobriété, énergies renouvelables, efficacité. Ils sonnent comme des défis considérables en matière de paysage.

1er défi - Le défi de la sobriété

Nous baignons aujourd'hui dans une énergie facile, fossile et fissile.

Rapporté à sa consommation d'énergie, chaque occidental dispose de l'équivalent de 400 à 500 esclaves pour vivre, disponibles 24 heures sur 24¹. Mieux que le plus fortuné des consuls de la Rome antique. Nous sommes des nababs !

Les scénarios de transition appellent à diviser par deux notre consommation énergétique.

On parle de sobriété heureuse pour se rassurer et se prémunir contre le risque d'oxymore. Etre heureux et sobre nécessite un tout autre rapport au monde, tant le bonheur semble confondu avec le bien-être. C'est bien au défi d'une rupture culturelle, civilisationnelle et philosophique que nous sommes confrontés.

2^e défi - Le défi des énergies renouvelables

Même en baissant de moitié l'eau du bain énergétique, il nous faut produire la quantité encore consommée grâce à des énergies renouvelables en remplacement des fossiles. Comment leur faire une place non seulement dans le territoire mais, plus difficile encore, dans le paysage, c'est-à-dire dans le territoire *tel que perçu et vécu par les populations* ? Pour l'électricité nationale, les éoliennes installées en 2017 couvrent 4,5% de la production². Pourtant, malgré la faiblesse de ce pourcentage, leur présence paraît déjà assez forte dans le paysage aux yeux de certains.

A l'échelle nationale, la loi de 2015 sur la transition énergétique et la croissance verte fixe des objectifs ambitieux en termes énergétiques : ils le sont aussi en termes de paysages à transformer. Les énergies renouvelables, ce sont des paysages à renouveler.

Pour la plupart des Français, la *production* énergétique en tant que telle est sortie du paysage et de la vie quotidienne. Elle s'est abstraite. Aujourd'hui nous sommes déshabitués au paysage de la production.

En 1694, Vauban estimait le nombre de moulins à farine à 80 000, dont 16 000 moulins à vent, auxquels s'ajoutaient 15 000 moulins industriels et 500 usines métallurgiques utilisant l'énergie hydraulique³. Aujourd'hui seulement 19 sites répartis dans l'hexagone suffisent à produire près des trois-quarts de l'électricité.

Dans ce contexte physique mais aussi culturel, le défi de transformer un paysage des énergies centralisées et invisibles en un paysage des énergies réparties et omniprésentes est énorme.

3^e défi - Le défi de l'efficacité

¹ Selon les calculs de Jean-Marc Jancovici, exposés dans <https://jancovici.com/transition-energetique/l-energie-et-nous/combien-suis-je-un-esclavagiste/>

² Source RTE Bilan électrique 2017

³ Cité par Jean-Claude Debeir, Jean-Paul Deléage, Daniel Hémerly dans Une Histoire de l'énergie, Flammarion, 1986, 2013, p. 182

L'efficacité énergétique du territoire comme système d'organisation de la vie dans son ensemble est une interrogation majeure. NOS PAYSAGES SONT INEFFICACES.

Disperser l'habitat et les commerces largement dans l'espace, comme on le fait depuis soixante-dix ans à la faveur du pétrole pas cher,

faire disparaître les terres agricoles sous le béton et le bitume des extensions urbaines,

produire cette énergie à grande distance des lieux de consommation, dans des centrales nucléaires et des barrages hydroélectriques éloignés,

sortir les maisons de leur mitoyenneté pour les isoler sur leurs parcelles individuelles,

tout cela est très consommateur d'énergie.

L'efficacité appelle à remanier profondément LE PAYSAGE DU GASPILLAGE dans lequel nous évoluons depuis des décennies au fil de son extension immodérée. Il s'agit bien d'améliorer l'efficacité d'un existant dilapidé. La lourdeur de cet héritage n'est pas le moindre défi de la Transition en matière de paysage.

LA PLACE DES SITES ET PAYSAGES PROTEGES

Les quelques 3 à 4 % de territoires protégés, dont nos sites classés, doivent-ils échapper à ces défis posés par la transition ? Faut-il laisser la transition aux 96% restants et se débarrasser du problème ? La réponse est non, pour trois raisons.

D'une part parce que les espaces protégés n'échappent pas au dérèglement climatique, à ses causes et à ses conséquences.

D'autre part parce que la transition ouvre une autre perspective que celle, délétère, du tout pétrole, qui a largement défait nos paysages depuis 70 ans. La transition peut être une chance pour nous.

Enfin parce que les sites protégés disposent d'armes et de bagages qui peuvent bénéficier à tout le territoire national et même européen. Nous pouvons être une chance pour la transition.

Si vous montez des Opérations Grand Site dans les sites protégés les plus fréquentés, c'est en bonne partie pour reculer des voitures qui vont partout grâce ou à cause de l'énergie facile et fossile.

Si vous devez imaginer des solutions de défense de votre littoral protégé, c'est à cause du réchauffement climatique qui aggrave les risques d'érosion et de submersion marine.

Si vous replantez des haies, des bosquets, des arbres dans vos campagnes protégées, c'est parce que vous vous battez contre l'érosion de la biodiversité avérée, en partie dûe au dérèglement climatique et aux intrants et pesticides pétroliers ;

et si vous adaptez la fréquentation du public dans vos montagnes protégées, c'est parce que vous constatez l'écroulement des falaises et rochers ou le recul des glaciers ou de l'enneigement, toujours à cause du réchauffement climatique.

Le dérèglement climatique ne fait pas le tri entre paysages protégés et paysages non protégés et vous y apportez déjà des réponses, qui peuvent prendre un caractère exemplaire.

LA TRANSITION ENERGETIQUE AU DEFI DU PAYSAGE

L'approche paysagère de la transition

L'importance des défis de la Transition appelle à une profonde refondation culturelle de l'aménagement. La Transition est aussi dans la méthode. Pour se réaliser, elle doit changer de chemin. L'approche paysagère peut être clé. Elle peut permettre une refondation des cadres et des modes de vie en phase avec les principes de la Transition. Elle exprime un rapport au monde moins aménagiste, plus soucieux de participation et de co-construction, plus attentif au vivant, plus favorable à la convivialité, plus économe. Le soin et l'attention qu'elle suppose sont de nature à changer notre rapport au temps.

Jusqu'à présent, le paysage comme projet n'a pas été au cœur des politiques publiques et du contrat social. Il est porté à bout de bras par une partie du MTES, mais pas par l'Etat dans son ensemble, ni par les Régions, les Départements, les intercommunalités et les communes. Il est renvoyé dans les annexes de l'aménagement, comme un chapitre obligé. Il est considéré comme passif aux yeux des porteurs des politiques et des projets, voire réactif, et non actif. Il se réduit à un support matériel et fixe, qui subit des transformations. A ce titre, il fait parfois l'objet de revendications conservatrices qui entravent le cours des processus. Les contestations qui surgissent obligent à le « prendre en compte » par des mesures techniques que l'on maintient dans un champ sectoriel étroit.

Or l'action climatique porte sur de nombreux domaines de l'aménagement qui tous concernent directement le paysage, aussi bien pour atténuer le réchauffement, que pour s'y adapter.

L'atténuation consiste à réduire les émissions de gaz à effet de serre et à consommer moins d'énergie. Sa mise en œuvre consiste à redessiner un paysage sobre et décarboné.

L'adaptation consiste à mieux vivre avec le réchauffement, en termes de sécurité, de confort et de durabilité. Sa mise en œuvre consiste à dessiner un paysage résilient face à quatre problèmes : la chaleur, la dégradation des sols et de la biodiversité, les risques d'érosion, de submersion et d'inondation et la raréfaction de la ressource en eau.

Le paysage est donc au cœur de la question climatique. Réagir au changement climatique, c'est nécessairement le transformer, et pas forcément en mal. C'est, en réalité, poursuivre son façonnage, qui n'a jamais cessé, mais en lui imprimant une direction qui fait sens. L'action paysagère associe en un tout indissocié la transformation des cadres de vie autant que des modes de vie. Elle peut donc puissamment se mettre au service de la transition.

C'est en ce sens qu'une politique *paysagère* de la Transition apparaît indispensable à engager.

Je vous propose **CINQ PISTES DE REFLEXION** en faveur d'une politique paysagère de la transition, pour la poursuite de vos journées d'échanges.

I. La réflexion qualitative en lieu et place de l'application quantitative

La transition énergétique mobilise énormément de données chiffrées, qui s'avèrent complexes à interpréter. Un tel foisonnement rend facile la manipulation des chiffres pour leur faire dire ce que l'on veut. La soi-disant « objectivité » que l'on prête aux chiffres en prend un coup. Le risque est grand d'une démarche *top down* appliquant des chiffres globaux à des réalités territoriales et paysagères fort diverses et laissant de côté les débats locaux jugés trop complexes pour les non spécialistes. Les vieux démons de la démarche aménagiste du XXe siècle sont tout prêts à ressurgir.

En contrepoint à cette logique quantitative et descendante, la démarche paysagère consiste à lire le paysage comme porteur de richesses. Sa dimension qualitative, concrète et sensible vient en complément bienvenu à l'aridité et l'abstraction des chiffres de l'énergie. Contrairement aux idées reçues, son caractère subjectif, en étant partagé par une expérience commune et fondé sur une réalité tangible, lui donne davantage de crédibilité que les chiffres abstraits, foisonnants et manipulables.

Plutôt que de ne voir qu'un territoire dont il faudrait exploiter des ressources énergétiques, la dimension globale du paysage permet d'associer le potentiel des ressources à d'autres besoins ou possibilités. L'énergie n'est pas qu'un objectif quantitatif global, c'est aussi un moyen qualitatif local. C'est de cette manière que la transition énergétique peut prendre corps de façon différenciée, contribuer à renforcer les singularités des contextes et dessiner des paysages variés malgré la standardisation industrielle des équipements.

2. La pleine question de la transition énergétique et non sa réduction à une succession d'implantations d'EnR

Le paysage ne peut pas être la simple addition passive et neutre des différentes actions, tout comme la musique ne peut pas être le résultat hasardeux de musiciens qui jouent chacun d'un

instrument. Une partition existe qui accorde chacun de ces éléments pour former un tout reconnaissable, identifiable : pour former *une œuvre*. Une musique se joue déjà, souvent depuis très longtemps, parfois forte, parfois légère, parfois harmonieuse et parfois aussi un peu fausse, voire grinçante.

Son déchiffrement, son expression et sa reconnaissance partagée, permettent de transcender les interventions sectorielles nouvelles pour les orienter ; pour les mettre dans la tonalité et dans le rythme qui se jouent ; pour les mettre *en paysage* comme on met *en musique*.

L'agriculteur, l'architecte, le promoteur, le développeur, l'énergéticien, le forestier, l'hydraulicien, le routier, le naturaliste, l'habitant, jouent de leurs instruments en suivant la partition.

Le rôle du paysagiste est de déchiffrer cette partition et de la donner à lire et à jouer pour chacun des musiciens ; de négocier et d'effectuer les arrangements ; et de proposer la poursuite de son écriture inventive, y compris pour les nouveaux instruments à vent (éoliennes ...), à eau, à soleil, à biogaz ou autres.

Le rôle de l' élu est de tenir l'orchestre. Il doit connaître la partition par cœur pour diriger.

Dans un site classé, le rôle de l'inspecteur des sites est de veiller à ce que la partition soit bien définie et bien suivie.

Le paysage n'est donc pas un réceptacle neutre et passif qui attendrait d'être « équipé » dans les secteurs pas trop gênants « à moindre impact ». Il est porteur de sa propre musique, de son *air propre*, de son projet, y compris énergétique.

L'absence d'expression de ce projet a toutes les chances de provoquer une fausse note à l'arrivée d'un équipement nouveau. Mais comment en vouloir à l'opérateur ? Comment reprocher à un nouveau musicien de jouer faux dans le grand orchestre si on ne lui donne pas la partition ? Ce sont bien aux responsables locaux de porter le projet de la transition énergétique au sein d'un projet plus large de paysage, pour être en situation d'accueillir, de négocier et de choisir les opérateurs adaptés à leur vision. Dans les sites protégés comme ailleurs, nous devons susciter ce projet.

3. L'action participative du public et non sa réaction négative

La concertation, en matière de transition énergétique comme dans d'autres domaines, connaît de nombreux points d'achoppement :

- trop tardive, elle met le public en situation de rejet ; non préparés, non associés, les habitants perçoivent alors la nouveauté comme une intrusion contre laquelle ils ne peuvent que réagir, et non agir ;

- trop sectorielle, elle rétrécit les débats et poussent les uns et les autres à adopter des positions simplistes et caricaturées, non seulement entre les *pour* et les *contre*, mais entre les *pro* et les *anti* ;
- trop abstraite, elle s'éloigne de la réalité sensible et cantonne les protagonistes à des postures idéologiques autobloquées ;
- trop réduite, elle empêche l'émergence de l'intérêt général dominant par rapport à l'intérêt particulier surreprésenté, qu'il soit favorable (pour des raisons financières) ou opposé (syndrome NIMBY par exemple).

La concertation ainsi mal menée conduit à des blocages et renforce les opposants systématiques minoritaires faute de bénéficier de l'appui bien plus large d'une population majoritaire.

Dans sa dimension quantitative, la transition énergétique peut difficilement se discuter en débat démocratique accessible à tous, étant donnée, la complexité des chiffres que j'ai évoquée. C'est pourquoi l'approche paysagère, qualitative, doit être convoquée pour construire et négocier la transition. Le paysage, par sa nature englobante et générale, par sa dimension perçue et vécue, voire façonnée par les populations, offre un terrain d'échange entre les différents champs sectoriels de l'aménagement. Personne ne peut se prévaloir *seul* du paysage. C'est un bien non seulement commun mais partagé. Mais plus encore, c'est un bien vivant et actif.

Lui porter attention, lui parler, ouvre à l'énergie dont il est porteur, dans toutes ses dimensions. L'intelligence et la sensibilité collectives, ressources humaines, sont autant mobilisées que le vent, le soleil ou la biomasse, ressources naturelles.

La démarche paysagère dispose d'un vaste champ créatif pour activer ces ressources : visites-lectures inventives du paysage, représentations sensibles, jeux et dispositifs de mises en situation, simulations, installations et constructions éphémères, sont autant de dispositifs d'observation et d'attention au paysage et à son potentiel d'énergies.

En associant de façon pro-active, large et concrète les populations dans leur propre cheminement de transition, ces concertations paysagères répondent point par point aux écueils des concertations traditionnelles inopérantes.

4. L'échelle domestique et locale plutôt que l'échelle industrielle

Le développement de projets énergétiques renouvelables, poussé par les règles et processus inadaptés « d'impact », « d'évitement » et de « compensation », tend à reprendre le même modèle que celui des sites énergétiques fossiles et fissiles : rechercher les moindres contraintes, s'éloigner des lieux de vie quotidiens pour mieux s'étendre à l'échelle industrielle.

Or on ne peut pas inféoder tous les grands paysages à la production d'énergie. D'autres richesses sont attendues de notre rapport au monde, y compris des étendues vierges d'équipements pour respirer, se reposer, s'évader et se ressourcer.

La responsabilité individuelle et locale de la Transition appelle des projets de développement plus en phase avec la vie de tous les jours. Passer de l'échelle industrielle à l'échelle domestique, c'est se rapprocher des populations et de leur propre échelle de vie quotidienne. L'énergie renouvelable et domestique responsabilise : en mariant de façon quasi indissociée production et consommation à l'échelle locale ou individuelle, les modes de vie évoluent nécessairement. Le rapport à l'énergie dans toutes ses dimensions concrètes change. C'est dans cette relation sensible de la production à la consommation que réside la Transition. Et c'est en cela qu'elle est fondamentalement *paysagère*.

L'horizon des énergies renouvelables n'est donc pas dans les rivages maritimes éloignés, les montagnes sauvages, les plaines et plateaux agricoles déserts. Il est dans la maison douillette, le jardin fleuri, le bureau confortable, le village du secteur et le quartier du coin.

Probablement l'ère des éoliennes et des panneaux photovoltaïques tels que nous les connaissons correspondent-ils à une étape à parfaire du développement des EnR et de la Transition.

5. La mixité des fonctions plutôt que l'exclusivité spécialisée

L'hybridation et le mélange gagnent tout notre univers quotidien: téléphones polyvalents, voitures hybrides, share rooms, fab-labs, co-working, co-voiturage, co-conception, toits potagers, appart'hôtels, cafés-bibliothèques, immeubles-forêts, nature ou agriculture urbaine, ...

Le zonage fonctionnel qui prévaut encore dans notre urbanisme n'est guère favorable à la créativité qu'ouvre la mixité des usages qui gagne tout notre univers quotidien, de l'objet à l'espace en passant par les méthodes et les compétences. Nous gagnerons à développer des projets de transition énergétique qui ne soient pas anachroniques en étant fermés sur eux-mêmes dans un découpage d'exclusion bardé de clôtures défensives.

Des pistes s'ouvrent, à confirmer :

- Des serres photovoltaïques, par exemple, peuvent coupler les productions agricoles ou horticoles à la production d'énergie.
- Les dessous des lignes électriques, dessinés et gérés de façon adéquate, composent des corridors écologiques favorables à la biodiversité et participent d'une trame verte et bleue *électrique*.
- Un parc photovoltaïque à *moutons* couple la production énergétique à la production de laine ou de viande tout en garantissant la bonne gestion de l'espace.

- Un méthaniseur placé au contact de l'espace agricole et de l'espace urbain reçoit les déchets des deux mondes et offre l'occasion de composer une lisière urbaine d'interface ; elle sera favorable à la protection des cultures contre la fréquentation sauvage, comme des habitants face aux traitements phytosanitaires des champs.
- Un pylône en rebord de coteau devient plateforme-observatoire du paysage.
- Un poste de transformation en entrée de ville devient signal valorisant par une scénographie lumière qui souligne son architecture graphique et rigoureuse de sectionneurs, disjoncteurs, parafoudres, transformateurs de courants, de tension et de puissance.

Au final, un vaste champ de créativité et d'innovation s'ouvre en associant la transition aux autres questions de l'aménagement, et plus globalement à la vie, sans exclusion.

Y compris, et peut-être surtout, dans nos sites et paysages protégés.

Bertrand Folléa